

## FICHE TECHNIQUE

Code article : C4530000

### DETERGENT DEGRAISSANT DESINFECTANT SUMA BAC D10

#### POUR SURFACES ALIMENAIRES

##### **SUMA BAC D10 5L DETERGENT DEGRAISSANT DESINFECTANT CCA ALCALIN**

Le SUMA BAC D10 est un dégraissant désinfectant bactéricide coloré et non parfumé, qui permet le nettoyage et la désinfection de toutes les surfaces en milieu alimentaire.

SUMA BAC D10 est un liquide dégraissant nettoyant et désinfectant pour tous types de surfaces en une seule opération. Le produit est adapté pour toutes les surfaces en milieu alimentaire.

Sa formule, composée notamment d'ammoniums quaternaires et de séquestrants, le rend particulièrement efficace sur un large spectre de micro-organismes et ce, quelle que soit la dureté de l'eau. La formule contient également des tensio-actifs spécifiques qui renforcent son efficacité de nettoyage.



#### **AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION**

- Adapté pour les professionnels de bouches (Restaurants, traiteurs etc.)
- Nettoyer et désinfecter en une seule opération
- Attaques les graisses et les souillures en cuisine
- Efficace sur un large spectre de micro-organismes
- Facile à rincer
- Dosage pratique et contrôlé grâce au système Smartdose

#### **CARACTÉRISTIQUES**

- **Aspect** : Liquide limpide violet
- **pH (solution à 1%)** : 10.6
- **Densité (20 °C)** : 1.05
- **PH Pur** : 10.2 – 11.3

*Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.*

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

**CONDITIONNEMENT** : Bidons de 5L de 2 bidons par carton 160 bidons par palette

## CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

### MODE D'EMPLOI :

Le système de dosage Smartdose permet un dosage maîtrisé pour un pulvérisateur, un seau ou un évier.

#### **Méthode de nettoyage et de désinfection à l'aide d'un pulvérisateur :**

1. Remplir le pulvérisateur d'eau
2. Faire pivoter la tête doseuse jaune en position pulvérisateur. Tirer la pompe et pousser pour distribuer le produit.
3. Agiter légèrement le pulvérisateur avant l'utilisation. Ceci correspond à une dilution à 1%
4. Pulvériser les surfaces
5. Laisser agir 5 minutes et nettoyer la surface.
6. Rincer abondamment à l'eau claire les surfaces en contact avec les aliments et laisser sécher à l'air libre.

La solution préparée est prête à l'emploi dans le pulvérisateur est utilisable pendant une durée de 7 jours. Rincer et sécher le pulvérisateur avant toute réutilisation.

#### **Méthode générale de nettoyage et de désinfection à l'aide d'un seau :**

1. Remplir le seau (7L). Faire pivoter la tête doseuse jaune en position seau.
2. Tirer la pompe et pousser pour mélanger le produit à l'eau. Ceci correspond à une dilution à 1%.
3. Appliquer la solution à l'aide d'une chiffonnette ou d'une brosse.
4. Laisser agir pendant 5 minutes et nettoyer la surface.
5. Rincer abondamment à l'eau claire les surfaces en contact avec des denrées alimentaires et laisser sécher à l'air libre.

### SÉCURITÉ D'UTILISATEUR :

#### **Recommandations pour la manipulation et le stockage**

**Manipulation** : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et l'utilisation du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité accessible sur Internet.

**Stockage** : conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des températures extrêmes de stockage.

**Compatibilité du produit** : Suivant nos instructions d'utilisation, Suma Bac D10 est adapté à tous les matériaux généralement rencontrés en cuisine.

**Normes** : Bactéricide à 1% selon la norme NF EN 1276 en conditions de saleté, (0.3% d'albumine bovine) avec un temps de contact de 5 minutes, à 20°C, sur les souches de référence.

Actif à 1% sur virus avian influenza avec un temps de contact de 5 minutes à 20°C.

#### **Législation :**

Produit conforme à la législation relative au Règlement Détergent CE 648/2004 et aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires (arrêté du 08.09.99).

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>



**AMM N°2020153 délivrée par le Ministère de l'Agriculture** en tant que bactéricide à 1% pour les locaux de préparation et le matériel de transport de la nourriture des animaux domestiques ; pour les locaux de stockage et le matériel de transport (POA/POV) ; pour le matériel de stockage (POV).

**Produit Biocide TP4 (Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).** « Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. »

Mis à jour le 16 avril 2021

---

***Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.***

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>